

Commune d'Avry

Plan d'aménagement local : adaptation de la densité aux conditions d'approbation

## Plan d'affectation des zones - extrait

Dossier d'approbation

Mis à l'enquête publique par publication dans la Feuille officielle n° du

Adopté par le Conseil communal d'Avry, le

L'Administratrice La Syndique

Approuvé par la Direction du développement territorial,  
des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement, le

Le Conseiller d'Etat, Directeur

Echelle 1:5'000

25 juin 2026

**archam**

Archam et Partenaires SA  
Route du Jura 43  
1700 Fribourg

### ZONES D'AFFECTATION

#### Zones à bâtir

- Zone de centre
- Zone de centre II
- Zone résidentielle moyenne densité I
- Zone résidentielle moyenne densité II
- Zone résidentielle faible densité I
- Zone résidentielle faible densité II
- Zone mixte
- Zone d'activités
- Zone d'intérêt général
- Zone d'intérêt général d'importance régional

#### Zone agricole

- Zone agricole

#### Autres zones

- Aire forestière

### ÉLÉMENTS SUPERPOSÉS

- Espace réservé aux eaux

Les dispositions de l'article X du RCU "Cours d'eau" sont applicables

#### Secteurs de dangers naturels liés à l'eau

*Crues et laves torrentielles*

- Danger élevé
- Danger moyen
- Danger faible
- Danger résiduel
- Danger indicatif

#### Secteurs de dangers naturels liés aux instabilités

*Glissements, chutes de pierres et blocs*

- Danger élevé
- Danger moyen
- Danger indicatif

#### Prescriptions particulières sectorielles

- Secteur à prescriptions particulières
- Secteur à densité différenciée
- Surface végétalisée

#### Périmètres superposés

- Plan d'aménagement de détail obligatoire
- Périmètre archéologique
- Périmètre de protection ISOS - Catégorie 2
- Périmètre de protection de la nature
- Périmètre de raccordement au chauffage à distance
- Secteur 1-2-3-4-5 Zone Centre II

#### Éléments protégés superposés

##### Boisements hors-forêt

- Arbre isolé
  - Haie / Bosquet
- Selon la LPNat : Les boisements hors-forêt en dehors de la zone à bâtir sont protégés

##### Bâtiments protégés

- Catégorie 1
- Catégorie 2
- Catégorie 3

##### Voies de communication historique protégées

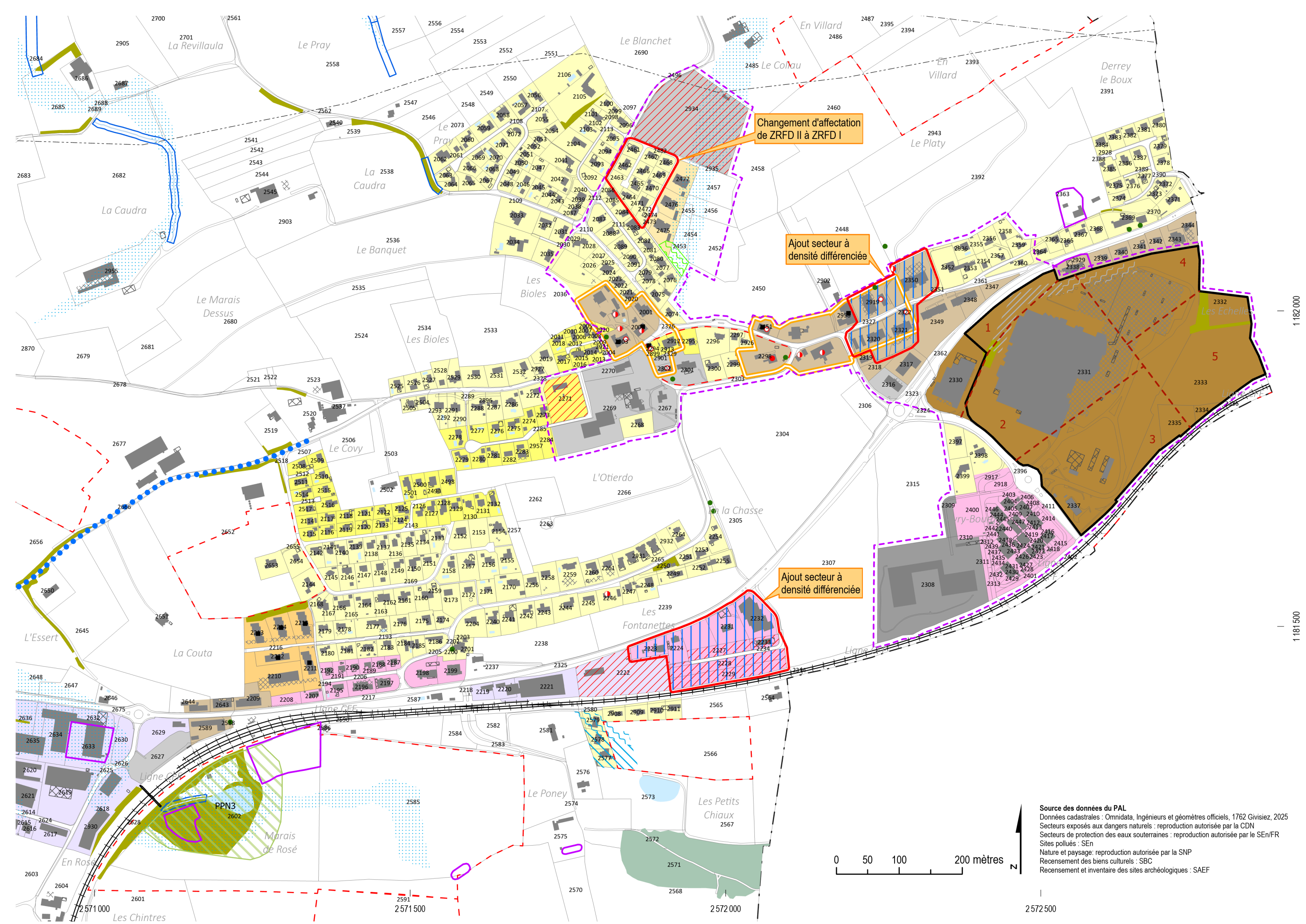
- Chemin IVS catégorie de protection 1

##### Autres éléments superposés

- Bâtiment existant non soumis à l'IBUS

### INFORMATIONS INDICATIVES

- Bassin, eau stagnante, cours d'eau
- Sites pollués
- Ligne aérienne à haute tension
- Gazoduc
- Limite communale
- Modifications



Source des données du PAL  
Données cadastrales : Ornidata, Ingénieurs et géomètres officiels, 1762 Givisiez, 2025  
Secteurs exposés aux dangers naturels : reproduction autorisée par la CDN  
Secteurs de protection des eaux souterraines : reproduction autorisée par le SEN/FR  
Sites pollués : SEN  
Nature et paysage : reproduction autorisée par la SNP  
Recensement des biens culturels : SBC  
Recensement et inventaire des sites archéologiques : SAEF